Expression de la majorité

Plus loin, ensemble : Fillière

L'année 2025 a débuté avec l'absence de Loi de finance, laissant une incertitude sur le montant de l'effort à fournir par les collectivités locales. Le budget communal sera voté avant de connaître ses nouvelles orientations, impliquant de potentiels ajustements.

Par ailleurs, l'augmentation des intempéries entraîne des conséquences sur l'état des infrastructures routières. Cumulé à une hausse des coûts des travaux, le budget municipal est de plus en plus impacté. Nous devrons sans doute ajuster nos choix budgétaires et prioriser nos actions pour répondre aux besoins relevant de l'intérêt général.

La commune dispose cependant d'une bonne santé financière avec une capacité d'investissement supérieure à d'autres collectivités (entre 500 et 700€/habitants selon les années pour 400€ en moyenne pour une taille comparable). La dette restant loin des seuils d'alerte. Les impôts versés par les citoyens sont en revanche parmi les plus faibles du secteur (environ 300€ contre 600€ en moyenne).

En 2025, notre équipe municipale continue de s'engager pour l'action sociale avec le forum du bien vieillir et celui de la parentalité au printemps. La culture, souvent laissée pour compte, sera toujours présente auprès des scolaires avec Phil'Arts et la création d'un musée numérique.

Nous poursuivons notre adaptation, avec une politique d'investissements dans les énergies renouvelables et l'isolation des bâtiments publics. Réduire notre dépendance énergétique est un levier majeur pour préserver sur le long terme nos dépenses de fonctionnement.

Expression de la minorité

Retrouver Évires

L'association Retrouver Evires a tenu son AG ce 18 janvier, rassemblant une cinquantaine de personnes. Election du tiers sortant des membres du CA, qui a accueilli 2 nouveaux membres, et rapport d'activité ont été suivis par un point sur la procédure en cours au Tribunal, qui vise à sommer le Préfet de mandater une enquête publique, après les dépôts, en 2019 et 2022, des 2 pétitions exigées légalement pour demander la défusion de la commune d'Evires de la commune nouvelle de Fillière. Ensuite, une délégation de 5 membres de Pour Saint-Martin-Bellevue, association pour la défusion de Saint-Martin, a fait état de la démarche en cours (signature de la 2ème pétition).

Puis, Guy Démolis, Maire de Menthonnex, a témoigné de la viabilité de sa commune, assez similaire à Evires, et de l'importance de garder des villages à taille humaine. Son exposé, documenté et transparent, a illustré la grande maîtrise budgétaire réalisée par sa commune. Il a expliqué que les communes agrandies génèrent une très forte augmentation des embauches, ce qui alourdit considérablement leurs frais de fonctionnement et grève mécaniquement leur capacité d'investissement. Exactement ce que nous constatons! Il a également souligné que la fusion de communes éloigne les citoyens de leurs élus. Dans nos campagnes, la commune est l'élément de base de la démocratie et de la cohésion sociale, a conclu Joël Vindret, président de Retrouver Evires.

Vous voulez soutenir Retrouver Evires ? L'adhésion à l'association est ouverte pour 2025.

collectif.evires@gmail.com

Vivons Fillière Tribune non transmise